

Youssef Ayache

(ATILF/Université Nancy 2)

Quel apport de la recherche sur la bilitarité pour une meilleure connaissance des étymons arabes à l'origine des arabismes français ?

(communication présentée lors de la Journée d'étude « Lexicographie historique française : autour de la mise à jour des notices étymologiques du *Trésor de la langue française informatisé* » [Nancy/ATILF, 4 novembre 2005])

Date de mise en ligne : 19 mars 2007

Article à citer comme suit :

Ayache, Youssef (2006). « Quel apport de la recherche sur la bilitarité pour une meilleure connaissance des étymons arabes à l'origine des arabismes français ? », in : Buchi (Éva) (éd.), *Actes de la Journée d'étude « Lexicographie historique française : autour de la mise à jour des notices étymologiques du Trésor de la langue française informatisé » (Nancy/ATILF, 4 novembre 2005)*, Nancy, ATILF (CNRS/Université Nancy 2/UHP), publication électronique (<http://www.atilf.fr/atilf/evenement/JourneeEtude/LHF2005/Ayache.pdf>), 7 pages.

Quel apport de la recherche sur la bilitarité pour une meilleure connaissance des étymons arabes à l'origine des arabismes français ?

Youssef Ayache (ATILF/Université Nancy 2)

1. Introduction

Une recherche de grande envergure menée à l'Université Nancy 2 sur la bilitarité en arabe classique¹ a débouché, il y a quelques années, sur l'élaboration d'un *Dictionnaire des racines bilitères*², comprenant 506 entrées à deux lettres (ou, plus exactement, à deux consonnes), ce qui correspond à près de 67% du maximum théorique, qui s'élève à 756³. Cette confirmation partielle de l'hypothèse bilitère intègre un ensemble lexical représentant plus de la moitié des 7860 racines trilitères ou quadrilitères attestées dans les dictionnaires anciens sous leur forme simple ou sous certaines de leurs formes dérivées, éclairant ainsi d'un jour nouveau la structure d'une partie non négligeable du lexique arabe ancien.

Ladite recherche a débouché également sur un *Complément au Dictionnaire des racines bilitères* (Ayache, en préparation), dans lequel est proposée une nouvelle nomenclature du lexique arabe, essentiellement axée sur la séparation des homonymes et offrant une description aussi explicite que possible des racines proprement dites, d'une part, et des « mots isolés » ou « orphelins », d'autre part⁴.

La question qui se pose aujourd'hui est la suivante : en quoi cette recherche est-elle utile à la refonte des notices étymologiques du TLF(i) (cf. Buchi 2005) ? celles, bien entendu, qui traitent des arabismes ?

Avant de tenter de répondre à cette question, je dois apporter trois précisions préliminaires qui semblent s'imposer ici :

- 1) Mon intervention sera plutôt brève, car son objet n'est nullement de suivre le cheminement du mot arabe dans la langue d'accueil, en l'occurrence le français.
- 2) N'ayant pas de compétences particulières en dialectologie maghrébine, je m'intéresserai exclusivement à l'étymon arabe appartenant au registre classique ou à celui du Proche-Orient.
- 3) La linguistique historique arabe est encore à ses débuts. À l'heure actuelle, il n'y a ni dictionnaire historique de l'arabe, ni données textuelles répertoriées et datées, ni

1 Recherche essentiellement basée sur une analyse sémantique des données lexicographiques arabes du Moyen Âge et portant sur l'ensemble du lexique. Sur la question bilitère, cf. Fleisch 1961 : 252-261.

2 À paraître (cf. Atallah/Ayache 1972 ; 1981).

3 Chiffre obtenu par la multiplication du nombre total des consonnes et semi-consonnes de l'arabe par lui-même moins une unité, soit $28 \times (28-1)$.

4 La méthode et les résultats de cette recherche ont fait l'objet d'une conférence dans le cadre du « Séminaire de l'ATILF » (mai 2003). Le texte sera mis en ligne très prochainement (<http://www.atilf.fr>).

travaux d'envergure en dialectologie ancienne. Pour la datation des données lexicographiques, nous ne disposons que de rares renseignements relatifs à la vie du lexicographe ou à celle des auteurs cités. Si le texte du Coran, souvent cité par les lexicographes, peut être daté de manière relativement précise, en revanche, les hadith (les dires du Prophète), également cités par les lexicographes, sont sujets à caution : leur authenticité et leur date ne sont pas toujours établies.

2. Remarques sur quatre exemples d'arabismes

2.1. Couscous

Selon le TLF (volume 6 [1978]), *couscous* est un « empr. à l'ar. d'Afrique du Nord *kuskus*, *kuskusūn* lui-même empr. au berbère » (cf. aussi Arveiller 1999 : 339 ; Quinsat 2006 : 5). Que penser de cette étymologie ? Une vérification minutieuse dans quelques dictionnaires arabes anciens des 10^e–15^e siècles (Ibn Durayd s.a. [*Ġamharat al-luġa*] ; Azharī 1964–1967 [*Tahdīb*] ; Ibn Fāris 1947–1952 [*Maqāyīs*] ; Ibn Sīda s.a. [*Muḥaṣṣaṣ*] ; Ibn Manẓūr 1968 [*Lisān*] ; Firūzābādī 1952 [*Qāmūs*]) permet de faire les constatations suivantes :

- 1) Le substantif *kuskus* (كُسْكُس) est absent de ces dictionnaires. Sa première apparition sous une forme voisine date du 14^e siècle : ce mot figure, en effet, dans un récit du célèbre voyageur arabe Ibn Baṭṭūṭa (1964 : 680), qui parle d'un mets africain appelé *kuskusū* (كُسْكُسُو) et préparé avec du fonio, une espèce de céréale d'Afrique occidentale.
- 2) Contrairement à *kuskus* (كُسْكُس), qui répond au modèle morphologique *fu'lul* (فُعْلُل), ou *fu'fu'* (فُعْفُع), comme *bulbul* (بُلْبُل) « rossignol », *ġulġul* (جُلْجُل) « clochette », *sumsum* (سَمْسَم) « agile » (cf. Suyūṭī s.a. : II : 9 ; Fleisch 1961 : 404 ; Blachère/Gaudefroy-Demombynes 1966 : 102), les formes *kuskusū* (كُسْكُسُو) et *kuskusūn* (كُسْكُسُون) ne correspondent à aucun schème de dérivation de l'arabe classique. Il y a là un problème d'ordre morphologique dont l'explication est à rechercher sans doute dans une langue autre que l'arabe classique.
- 3) Il existe bien en arabe classique le verbe quadrilittère *kaskasa* (كَسَّكَس) « broyer, piler » (cf. Kazimirski s.a. : II : 899a), à valeur intensive par rapport au trilitère *kassa* (كَسَّ) de même sens (*op. cit.* : 894a). Dans le *Dictionnaire des racines bilitères*, ces deux verbes sont réductibles au bilitère *kāf - sīn* (ك س [كس]) « casser, broyer », tout comme *kasara* (كَسَّرَ), *kasafa* (كَسَّفَ), *karsafa* (كَّرَسَّفَ) et *kasama* (كَسَمَ).

Sans tirer des conclusions hâtives, on peut dire que cet environnement lexical plaide pour une origine arabe de l'emprunt *couscous*, mais, compte tenu du fait qu'elles sont étrangères au système de dérivation arabe, les formes particulières que sont *kuskusū* et *kuskusūn* orientent vers une influence africaine ou andalouse. Il reste à déterminer où, quand et comment l'étymon arabe a été en contact avec une autre langue, qui l'aurait alors adopté puis modifié avant de le transmettre au français.

2.2. Matraque

Matraque subst. fém. « arme contondante, constituée par un bâton de bois ou de caoutchouc durci, utilisée pour assommer quelqu'un » est, selon le TLF (volume 11 [1985]), un « empr. à l'ar. maghrébin *maṭraq*, ar. class. *miṭraq* 'trique, rondin de bois brut, bâton dont se servent les Bédouins pour conduire leurs chameaux' (dozy t. 2, p. 41b) »⁵. L'origine arabe de *matraque* est confirmée par la racine bilitère *T Q* (ط ق), qui exprime la notion de « (bruit de choc) ; battre, frapper avec un objet dur ».

Nous avons donc le bilitère *T Q* (ط ق) qui se serait élargi en trilitère *T R Q* (طرق) de même sens, dont sont dérivés les noms d'instrument *miṭraq* (مطرق) et *miṭraqa* (مطرقَة) « battant de lavandier, marteau, gourdin » (cf. Kazimirski s.a. : II : s.v. *T R Q* [طرق]), devenus en dialecte maghrébin, après un changement vocalique affectant la première syllabe⁶, *maṭraq* (مَطْرَق) « gourdin ».

2.3. Niquer

Selon le TLF (volume 12 [1986]), *niquer* verbe trans. « posséder charnellement » est un « mot sabir d'Afrique du Nord, tiré de l'ar. *nāk* : *i-nik*, 3^e pers. de l'ind. prés. 'il fait l'amour', LANLY, p. 101 » (cf. aussi Quinsat 1991 : 179-180). Cette étymologie fait l'objet d'une correction mineure proposée à juste titre par F. Quinsat (2006 : 6) : la translittération de l'étymon arabe *i-nik* « doit être améliorée par l'ajout d'un trait sur la voyelle *i* pour matérialiser une voyelle longue ».

L'origine arabe du verbe *niquer* est confirmée par la racine bilitère *N K* (ن ك), à laquelle est associé le sens général de « percer de bas en haut ; ôter la croûte d'une plaie ; posséder (charnellement) une femme ». Le bilitère s'est élargi en plusieurs trilitères par adjonction d'une consonne : *N K ' (نكأ)* « enlever la croûte de la plaie avant qu'elle soit guérie ; blesser quelqu'un », *N K T (نكت)* « faire une trace sur le sol avec le bout du doigt ou avec un bâton », *N K Ḥ (نكح)* « percer, forer ; cohabiter avec une femme », *N K Ḥ (نكخ)* « donner à quelqu'un un coup de poing ou de lance sur la gorge », *N K Z (نكز)* « embrocher, piquer », *N K Š (نكش)* « curer un puits ; arracher tout à fait avec la racine » (cf. sous ces racines Ibn Fāris 1947–1952 [*Maqāyīs*] ; Ibn Manẓūr 1968 [*Lisān*] ; Fīrūzābādī 1952 [*Qāmūs*] ; Kazimirski s.a.). Un autre parcours fait appel à l'infexion d'une semi-consonne : *N Y K (نيك)* « cohabiter avec une femme, la posséder charnellement », ce verbe se présentant à l'accompli sous la forme *nāka* (ناك), à l'inaccompli de la troisième personne *yanīk* (يَنِيك) et de la première *'anīk* (أَنِيك), à l'impératif *nik* (نك) et au maṣdar (nom d'action) *nayk* (نَيْك) (cf. sous cette racine Ibn Manẓūr 1968 [*Lisān*] ; Fīrūzābādī 1952 [*Qāmūs*] ; Kazimirski s.a., entre autres). La voyelle *i* de

5 Le TLFi donne par erreur *maṭtraq* à la place de *maṭraq*.

6 En général, au préfixe *mi-* du nom d'instrument en arabe classique correspond en arabe dialectal le préfixe *ma-*.

niquer provient sans doute de l'inaccompli dialectal maghrébin *i-nīk* (إنيك) ou de l'impératif *nīk* (نیک)⁷. Mais l'état actuel de nos connaissances ne permet pas de trancher définitivement la question.

J'ai cependant une observation à faire concernant l'insulte bien connue *nique ta mère*, non traitée par le TLF(i). Je ne pense pas que l'expression équivalente en arabe soit à l'impératif, comme l'affirme, entre autres, F. Quinsat (2006 : 6 ; cf. surtout Quinsat à paraître), c'est-à-dire que ce serait l'expression vulgaire *?nīk 'ummak* « baise ta mère », du moins dans les dialectes arabes du Proche-Orient. Si mes souvenirs sont exacts et s'il m'est permis d'apporter ici un témoignage personnel susceptible d'être corroboré par d'autres, il me semble que dans les rues de Damas, d'Alep ou de Beyrouth, on n'entend pas cette insulte à l'impératif, mais plutôt à la première personne du singulier de l'inaccompli indicatif *'anīk 'ummak* et ses deux variantes préfixées *banīk 'ummak* et *lanīk 'ummak* « je vais niquer ta mère ». D'ailleurs, dans les sociétés arabo-musulmanes, le tabou de l'inceste est si énorme qu'il est impensable que l'on puisse le transgresser, fût-ce sur le mode de l'insulte ou de la provocation, en lançant à quelqu'un « va niquer ta mère ».

2.4. *Taboulé*

Françoise Quinsat a établi (2006 : 8 ; cf. aussi Quinsat à paraître) que l'étymon de fr. *taboulé* subst. masc. « mets originaire du Proche-Orient, à base de couscous mêlé d'un fin hachis de tomates, persil, oignons et feuilles de menthe fraîche, assaisonné d'huile d'olive et de citron, que l'on sert frais » n'est pas, comme prétend le TLF (volume 15 [1992]), *tabbūla*⁸, mais *tabbūle*.

Il est vrai que ni *tabbūle* ni son doublet phonétique *tabbūli* ni la forme graphique signalée en note 8 *tabbūla(t)* (تَبُولَة) ne sont attestés en arabe classique. Même le lexicographe libanais Buṭros Bustānī ne les mentionne pas dans son dictionnaire *Muḥīṭ al-muḥīṭ* (paru en 1870).

Par ailleurs, la racine bilitère *T B* (ت ب), qui renvoie aux notions de « faiblesse, affliction, perte, ruine », ne peut pas être invoquée pour expliquer l'origine de ce nom en usage dans le Proche-Orient arabe. Il faut donc se tourner vers d'autres pistes. Il existe en effet des mots de la même famille attestés dans les dictionnaires anciens : *tābal* (تَابَل), *tābil* (تَابِل), pluriel *tawābil* (تَوَابِل) « condiments, aromates, épices », dénominatif *tabbala* (تَبَّل) « assaisonner de condiments, épicer » (cf., entre autres, Ibn Manẓūr 1968 [*Lisān*] ; Fīrūzābādī 1952 [*Qāmūs*] ; Zabīdī s.a. [*Tāğ al-'arūs*] ; Kazimirski s.a. : sous la racine *T B L* [تَبَل]), emprunts probables au

7 Pendant dialectal, aussi bien oriental que maghrébin, du classique *nik* (نِك).

8 L'erreur est probablement due à la forme graphique de ce mot, qui s'écrit *tabbūla(t)* (تَبُولَة), avec la désinence *-at*, marque du féminin composée de la voyelle /a/ et du *tā'* marbūta (ة) et qui, en arabe classique, se prononce /a/ à la pause (cf. Blachères/Gaudefroy-Demombynes 1966 : 111-112).

persan (*cf.* Bustānī s.a. : I : 155 ; ‘Anaysī 1964/1965 : 16)⁹. Il convient donc de dire : le français *taboulé* constitue un emprunt à l’arabe dialectal du Proche-Orient *tabbūle*, lui-même dérivé de l’emprunt classique *tābil* (تَابِل)/*tābal* (تَابَل).

3. Conclusion

Je dirais pour conclure que les travaux de recherche sur la bilitarité en arabe classique sont susceptibles d’apporter quelques éléments d’information sur l’étymon lointain, voire très lointain, ce qui contribue à situer l’étymon direct de l’arabisme dans son environnement linguistique et donc à confirmer l’étymologie proposée dans le TLF(i), à l’infirmier, à la corriger partiellement ou à la compléter. Nous l’avons vu à propos de quatre exemples que j’ai commentés brièvement. Cette démarche, en vue d’un réexamen des arabismes donnés comme tels par le TLF(i), gagnerait à être entreprise dans le cadre d’une étroite collaboration de plusieurs chercheurs, dont les compétences scientifiques couvriraient, chacun pour ce qui le concerne, divers domaines linguistiques (et historiques), et tout d’abord les domaines français et arabe.

4. Références bibliographiques

4.1. Publications en arabe¹⁰

Ibn Durayd, Abū Bakr Muḥammad ben al-Ḥassan al-Azdī al-Baṣrī (s.a. [1344–1351/1925–1932¹] [† 321/933]) : *Ġamharat al-luġa* (4 vol.), édité par Z. al-Mūssawī. Ḥaydarābād : Dā’irat al-Ma’ārif al-‘Uṭmāniyya. Bagdad : Maktabat al-Muṭannā.

Azharī, Abū Manṣūr Muḥammad ben Aḥmad (1384–1387/1964–1967 [† 370/980]) : *Tahḍīb al-luġa* (15 vol.), édité par A.M. Hārūn, M.A. an-Naġġār *et al.* Le Caire : ad-Dār al-Miṣriyya li-t-Ta’līf wa-t-Tarġama.

Ibn Fāris, Abū-l-Ḥussayn Aḥmad ben Fāris ben Zakariyya (1366–1371/1947–1952 [† 395/1005]) : *Mu’ġam maqāyīs al-luġa* (6 vol.), édité par A.M. Hārūn. Le Caire : Dār Iḥyā’ al-Kutub al-‘Arabiyya/‘Issā al-Bābī al-Ḥalabī.

Ibn Sīda, Abū-l-Ḥassan ‘Alī ben Ismā’īl (s.a. [1321/1902¹] [† 458/1066]) : *Al-Muḥaṣṣaṣ* (5 vol.), édité par Ṭāha ben Maḥmūd, Muḥammad ‘Abduh *et al.* Būlāq : Dār aṭ-Ṭibā’a al-Kubrā al-‘Amīriyya. Beyrouth : al-Maktab at-Tiġārī li-t-Ṭibā’a wa-n-Naṣr.

Ġawālīqī, Abū Manṣūr Mawhūb ben Aḥmad ben Muḥammad ben al-Ḥaḍīr (1389/1969² [1360/1942¹] [† 540/1144]) : *Al-Mu’arrab*, édité par A.M. Šākir. Le Caire : Dār al-Kutub.

9 À noter que ces mots sont absents du livre des emprunts arabes de Ġawālīqī (1969).

10 Cette partie de la bibliographie est classée par ordre chronologique des auteurs. Dans les crochets carrés, nous indiquons la date de la mort de l’auteur, d’abord selon le calendrier de l’hégire, puis selon le calendrier grégorien. Il en est de même de la date de publication ou de réimpression de l’ouvrage utilisé, donnée entre parenthèses et suivie, éventuellement, dans des crochets carrés, de la date de la première édition.

Ibn Manzūr, Abū-l-Faḍl Ğamāl ad-Dīn Muḥammad ben Mukarram (1388/1968³ [1300–1307/1882–1889¹] [† 711/1311]) : *Lisān al-‘arab* (15 vol.). Būlāq : Al-Maṭba‘a al-Kubrā al-Amīriyya. Beyrouth : Dār Šāder/Dār Beyrouth.

Ibn Battūṭa, Abū ‘Abdallah Muḥammad ben Ibrāhīm al-Luwātī Šams ad-Dīn (1384/1964 [† 779/1377]) : *Rihla*. Beyrouth : Dār Šāder/Dār Beyrouth.

Fīrūzābādī, Mağd ad-Dīn Muḥammad ben Ya‘qūb (1371/1952² [1331/1912¹] [† 817/1414]) : *Al-Qāmūs al-muḥīṭ* (4 tomes en 2 vol.). Būlāq : Al-Maṭba‘a al-Kubrā al-Amīriyya. Le Caire : Maktabat Muṣṭafa al-Bābī al-Ḥalabī.

Suyūṭī, ‘Abd ar-Raḥmān Ğalāl ad-Dīn (s.a. [† 911/1505]) : *Al-Muḏhir fī ‘ulūm al-luġa wa ‘anwā‘iha* (2 vol.), édité par M.A. Ğār al-Mawlā, A.M. al-Baġāwī & M. Abū-l-Faḍl Ibrāhīm. Le Caire : Dār Iḥyā’ al-Kutub al-‘Arabiyya/‘Issā al-Bābī al-Ḥalabī.

Zabīdī, Muḥammad Murtaḍā (s.a. [1306–1307/1888–1889¹] [† 1205/1791]) : *Tāğ al-‘arūs min ġawāhir al-qāmūs* (10 vol.). Le Caire : al-Maṭba‘a al-Ḥayriyya. Beyrouth : Dār Maktabat al-Ḥayāt.

Bustānī, Butros (s.a. [1286/1870¹] [† 1300/1883]) : *Muḥīṭ al-muḥīṭ* (2 vol.). Beyrouth : Maktabat Lubnān.

‘Anaysī, Tūbya (1964/1965 [1929¹]) : *Tafsīr al-‘alfāz ad-daḥīla fī-l-luġa al-‘arabiyya ma‘ dīkr ‘ašliha biḥurūfihī*. Le Caire : Dār al-‘Arab.

4.2. Publications en français

Arveiller, Raymond (1999) : *Addenda au FEW XIX (Orientalia)*, édités par Max Pfister. Tübingen : Niemeyer.

Atallah, Wahib, Youssef Ayache (1972) : *L’alternance vocalique dans les racines concaves en arabe classique. Cahiers du C.R.A.L.* 18. Nancy : Université Nancy 2 : 73 pages.

— (1981) : *La bilitarité en arabe classique : les verbes quadrilitères. Cahiers du C.R.A.L.* 37. Nancy : Université Nancy 2 : 205 pages.

Ayache, Youssef (en préparation) : *Complément au Dictionnaire des racines bilitères de l’arabe classique. Contribution à une nouvelle nomenclature analytique des racines arabes.*

Blachère, Régis, Maurice Gaudet-Demombynes (1966³ [1952¹]) : *Grammaire de l’arabe classique (morphologie et syntaxe)*. Paris : G.-P. Maisonneuve & Larose.

Buchi, Éva (2005) : Le projet TLF-Étym (projet de révision sélective des notices étymologiques du *Trésor de la langue française informatisé*). In : *Estudis romànics* 27, 569-571.

Dozy, Reinhart (1967³ [1881¹]) : *Supplément aux dictionnaires arabes* (2 vol.). Leyde : E.-J. Brill. Paris : G.-P. Maisonneuve et Larose.

Fleisch, Henri (1961/1979) : *Traité de philologie arabe* (2 vol.). Beyrouth : Imprimerie Catholique/Dār El-Machreq.

Kazimirski, A. de Biberstein (s.a. [1860¹]) : *Dictionnaire arabe-français* (2 vol.). Paris : Maisonneuve. Beyrouth : Librairie du Liban.

Quinsat, Françoise (1991) : « Emprunts à l’arabe d’Afrique du Nord. Mots argotiques, grossiers, péjoratifs ou familiers », in : *Le Français Moderne* 59, 164-187.

— (2006) : « Le traitement des arabismes dans le TLF(i) : quelques observations », in : Buchi (Éva) (éd.), *Actes de la Journée d'étude « Lexicographie historique française : autour de la mise à jour des notices étymologiques du Trésor de la langue française informatisé » (Nancy/ ATILF, 4 novembre 2005)*, Nancy, ATILF (CNRS/Université Nancy 2/UHP), publication électronique ([http://www.atilf.fr/atilf/evenement/Journee Etude/ LHF2005/Quinsat.pdf](http://www.atilf.fr/atilf/evenement/Journee_Etude/LHF2005/Quinsat.pdf)), 12 pages.

— (à paraître) : « Le traitement lexicographique des arabismes dans les dictionnaires du français », in : *La journée des dictionnaires (Colloque international) : Néologie et terminologie dans la lexicographie francophone (Université de Cergy-Pontoise et METADIF/UMR 8127, CNRS, 17 mars 2004)*. Paris : Champion.

TLF = Imbs, Paul, Bernard Quemada (dir.) (1971–1994) : *Trésor de la Langue Française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle (1789–1960)* (16 vol.). Paris : Éditions du CNRS/Gallimard.

TLFi = CNRS/Université Nancy2/ATILF (2004) : *Trésor de la Langue Française informatisé* (cédérom). Paris : CNRS Éditions (version Internet : <http://stella.atilf.fr>).